

Aux parents d'élèves

Objet : Option facultative EPS (modalités de recrutement, organisation de l'enseignement - classe de seconde à la rentrée 2023).

L'option EPS s'adresse à des élèves motivés, curieux et souhaitant enrichir et diversifier leurs pratiques sportives.

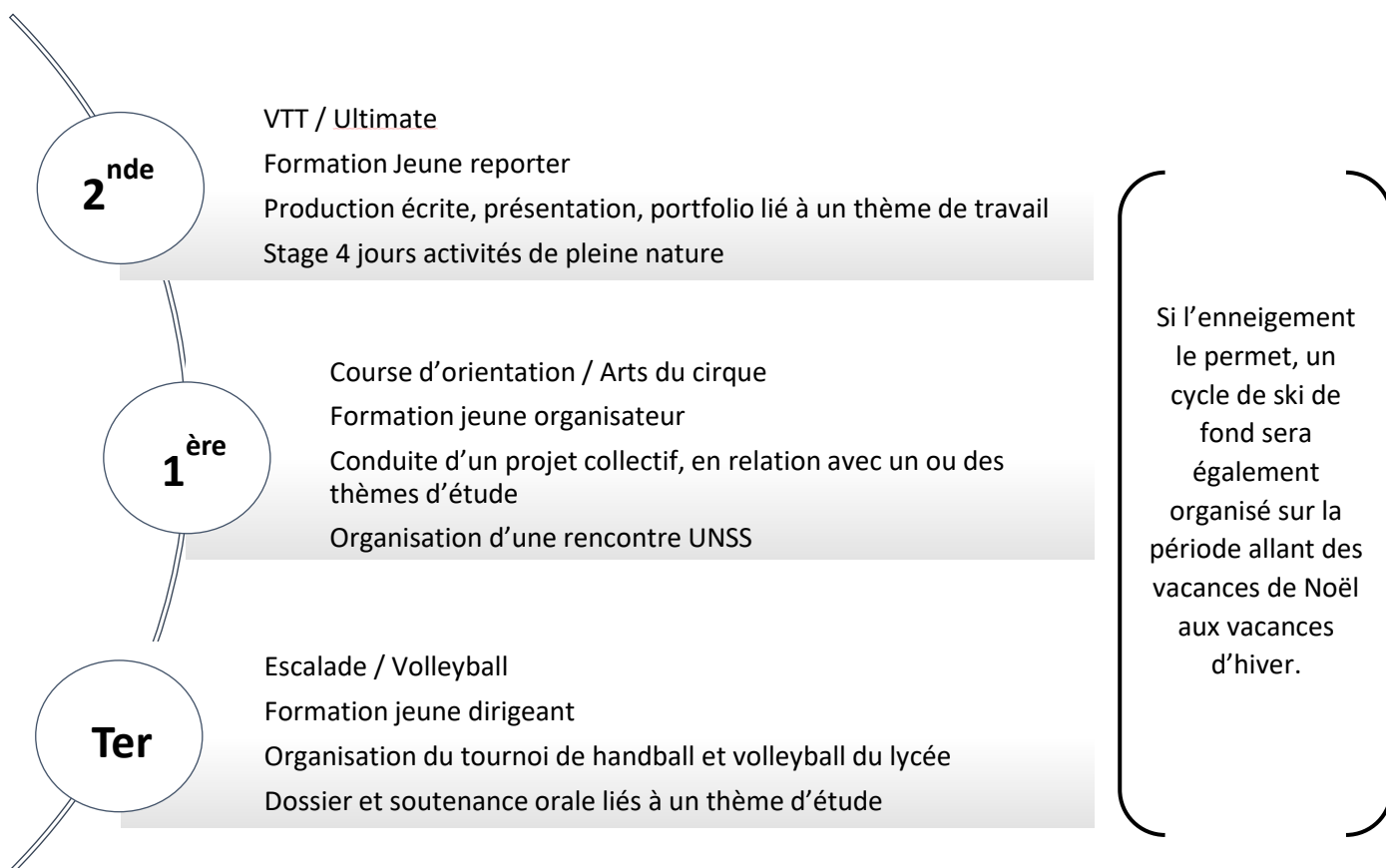
L'enseignement suivi, qui s'appuie sur de multiples expériences collectives, vise à développer l'autonomie des élèves. Il permet la découverte et l'approfondissement de nouvelles activités sportives.

L'enseignement optionnel contribue en outre au développement des compétences orales et permet d'aiguiser la compréhension du vécu sportif par les élèves.

Organisation de l'enseignement :

L'option EPS est évaluée trimestriellement.

Les élèves choisissant cette option EPS suivront un enseignement reposant sur l'organisation suivante :



Engagement de l'élève:

Un certain nombre d'engagements doivent être pris par les élèves optionnaires.

En effet, il est nécessaire de s'impliquer activement et régulièrement dans l'Association Sportive du lycée.

Il est également obligatoire de participer:

- à certaines manifestations régionales (Comté vert – run and bike et Comté bleu – relais canoë),
- au stage de plein air organisé en classe de seconde (prise en charge financière du lycée),
- au spectacle du lycée en classe de 1^{ère}.

Candidater :

Pour postuler à l'option EPS du lycée Colomb, il est nécessaire de :

- Compléter le dossier de candidature et de le faire remplir par le professeur d'EPS du candidat.
- Compléter la fiche d'inscription de l'Association Sportive du lycée.
- Déposer au lycée l'ensemble des documents lors de la journée d'inscription (début juillet 2023).

Le nombre de places étant limité, une sélection sera faite pour établir une liste définitive. Un élève optionnaire doit pouvoir pratiquer toutes les activités proposées, y compris la natation.

Comme pour toute option facultative, l'inscription en début d'année rend cet enseignement obligatoire pour toute l'année scolaire.

Restant à votre disposition pour d'éventuelles précisions, je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le proviseur

Fabrice DROUIN

Fiche de candidature à l'option facultative EPS en classe de seconde
Année scolaire 2023-2024

Dossier à remettre lors de l'inscription en classe de seconde

Profil souhaité pour intégrer l'option EPS :

- Être à l'aise dans le milieu aquatique.
- Être apte, motivé(e), curieux(se) et vouloir enrichir et diversifier sa pratique sportive.
- Apprécier la pratique des activités de pleine nature (VTT, escalade, course d'orientation).
- Participer à l'Association Sportive du lycée.

Nom: **Prénom:**

Date de naissance:

Adresse:

.....

Téléphone d'un responsable légal:

Expliquez vos motivations:

Activités sportives pratiquées

**Dans l'Association Sportive du
collège**

En club

Avis et remarques du professeur d'EPS de 3^{ème} (AS, motivation en EPS, natation...) :

Inscription à l'association sportive du lycée

Je soussigné(e).....père, mère, tuteur, représentant légal

Demeurant :

.....

Téléphone :



Autorise l'élève :

Né le :Classe :

A participer aux activités de l'association sportive du Lycée G. Colomb de Lure.

J'autorise également :

- Le professeur ou l'accompagnateur à pratiquer des soins d'urgence.
- Le professeur ou l'encadrant désigné à véhiculer mon enfant lors de déplacement UNSS nécessitant l'utilisation de mini-bus ou de voiture personnelle.
- La diffusion des images de mon enfant dans le cadre des activités sportives (le cas échéant, un courrier du représentant légal précisant le refus devra être fourni avec la présente fiche).

Fait à, le

Signature :

ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE

Je soussigné(e)élève de la classe de.....

M'engage à participer régulièrement aux compétitions dans le ou les sports choisis **et à prévenir en cas d'absence.**

Fait à, le

Signature :

Entourer les sports privilégiés :

SPORTS COLLECTIFS	SPORTS DE BALLE	AUTRES INDIVIDUELS	SPORTS
Basket-ball	Badminton	Athlétisme	
Baseball	Tennis	Biathlon	
Futsal / Football	Tennis de table	Triathlon	
Handball	SPORTS DE PLEIN AIR	Cross	
Rugby (certificat médical obligatoire)	Canoë-kayak	Cyclisme, VTT	
Volley-ball	Course d'orientation	Natation	
Ultimate	Escalade	Run and Bike	
SPORTS D'EXPRESSION	Ski alpin	Sports équestres	
Arts du Cirque	Ski nordique		
Danse	Voile		
Gymnastique			
SPORTS DUELS			
Boxe (certificat médical obligatoire)			
Judo (certificat médical obligatoire)			
Lutte (certificat médical obligatoire)			

POUR SE LICENCIER

Apporter cette fiche remplie.

En cas de non-cotisation à la Maison Des Lycéens (MDL), la licence de l'Association Sportive du Lycée G. Colomb s'élève à 16€.

Pour les sports de combat (Boxe française...) et le rugby, le certificat médical est obligatoire.

 | Instagram



ascolomblure 

154 publications 373 abonnés 928 abonnements

As Colomb Lure

